

UNIV. POLYNESIE FRANCAISE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. POLYNESIE FRANCAISE, session 2026

Le président de l'Université de la Polynésie Française,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. POLYNESIE FRANCAISE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur BISSON Gaetan, professeur des universités, président, Université de la Polynésie française, Punaauia.

Madame LOPEZ Marie-Laure, dgs gr iii, vice-présidente, Université de la Polynésie française, Punaauia.

Madame BEHE-CHARGELEGUE Marie, ingénieur d'études, experte, Université Paris Cité, Ufr-Lettres,-Arts-et-Cinéma.

Monsieur TAILLEPIED Moy, ingénieur de recherche hors classe, Direction nationale des Formations Conservatoire N, Cnam-Paris.

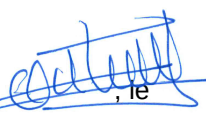
Madame BRENA Dominique, ingénieure d'études hc, suppléante, Université Paris Cité, Ufr-de-Mathématiques.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Le 22 sept. 2026

Pour le président et par délégation :
Le Directeur Général des Services



Fait à , le

Marie-Laure Lopez